

OFI Invest Palmarès Actions Europe

Part I

FRO000285710

30/01/2026

 Commercialisé en **FR** 

 Étoiles Six Financial Information ⁽²⁾⁽³⁾


Actions Europe - général

Orientation de gestion

La SICAV investit dans des fonds d'actions européennes sélectionnés par Ofi Invest. Elle offre un accès direct à des styles de gestion complémentaires (value, growth, blend...) mis en œuvre au travers d'une allocation stratégique et tactique par des gérants reconnus.

Principales caractéristiques

Date de création de la part

08/03/1991

Date de lancement de la part

05/06/1991

Société de gestion

Ofi Invest Asset Management

Forme juridique

FCP

Classification AMF

Actions internationales

Affectation du résultat

Capitalisation

Fréquence de valorisation

Journalière

Ticker Bloomberg

PALACEU FP

Publication des VL

www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC

1,20%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation

1,62%

Indice de référence

STOXX® Europe 600

▶ Actif net du fonds	34,58 M€
▶ Actif net de la part	34,58 M€
▶ Valeur liquidative	1 837,33 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	3,31%	3,22%

▶ Gérants



Hervé Chevalier



Luc Renaudineau

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement

5 ans

▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,49	6,45
▶ Couverture note ESG	99,83%	99,45%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026



Performances &
risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 29/01/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	3,31	3,22	0,09
1 mois	3,31	3,22	0,09
3 mois	5,43	7,12	-1,68
6 mois	9,50	12,59	-3,08
1 an	9,67	16,27	-6,59
2 ans	23,98	32,59	-8,60
3 ans	32,12	45,95	-13,83
5 ans	52,65	75,19	-22,53
8 ans	52,90	89,69	-36,80
10 ans	89,84	131,69	-41,85

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	0,42	12,86	-16,32	23,47	-0,87	19,98	-10,22	11,80	8,61	12,57
Indice	1,73	10,58	-10,77	26,82	-1,99	24,91	-10,64	15,80	8,79	19,80
Relatif	-1,31	2,29	-5,56	-3,34	1,13	-4,92	0,42	-4,00	-0,18	-7,22

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-2,80	-3,45	0,24	-0,35	-0,18	-8,84	7,28	-5,22	-5,97	7,19	6,14	-3,25
2023	6,90	1,70	-0,16	1,23	-1,36	2,29	0,95	-2,36	-2,57	-4,23	6,30	3,14
2024	1,89	2,26	3,25	-1,31	3,17	-0,89	0,98	1,80	-0,54	-3,29	0,99	0,20
2025	6,04	2,10	-4,83	-0,99	4,95	-1,23	0,44	-0,33	2,39	1,77	-0,27	2,33
2026	3,31											

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	14,32	14,09	-16,72	-16,21	175	127	2,54	-2,30	0,50	0,99	-0,11
3 ans	12,26	12,68	-16,72	-16,21	175	127	2,22	-1,54	0,46	0,95	-0,05
5 ans	13,04	13,48	-21,08	-20,76	484	433	2,76	-1,00	0,46	0,95	-0,04
8 ans	16,47	16,66	-35,04	-35,36	331	358	3,02	-0,93	0,31	0,97	-0,05
10 ans	15,55	15,83	-35,04	-35,36	331	358	2,95	-0,64	0,43	0,96	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	16,7	15,6
Technologie	12,7	8,2
Santé	9,7	13,6
Banques	9,4	14,7
Produits et services de consommation	5,7	4,6
Construction et matériaux	4,3	3,6
Assurance	3,7	5,7
Télécommunications	3,4	2,7
Services financiers	3,0	3,8
Energie	3,0	5,6
Services aux collectivités	2,6	4,5
Ressources de base	2,3	2,5
Produits chimiques	1,7	1,9
Aliments, boissons et tabac	1,6	5,2
Automobiles et pièces	1,4	1,5
Soins personnels, pharmacies et épiceries	0,9	2,4
Commerce de détail	0,7	1,0
Immobilier	0,6	1,2
Voyages et loisirs	0,5	0,8
Médias	0,4	0,6
Autres	-	-
OPC	10,9	0,3
Dispo/Liquidités investies	4,8	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %	
APERTURE EUROPEAN INNOVATION OPC	16,3
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE D OPC	14,4
EXANE EQUITY SELECT EUROPE - OPC	14,3
AMPLEGEST PRICP POWER IC OPC	13,9
GS EUROPE EQ INC I CAP EUR OPC	10,8

► Répartition géographique*

En %	Fonds	Indice
France	16,0	14,5
Allemagne	15,5	13,6
Royaume-Uni	12,4	21,9
Pays-Bas	9,8	9,2
Italie	6,1	5,0
Suisse	5,0	14,4
Espagne	4,3	5,5
Suède	3,3	5,1
Danemark	2,8	3,1
Irlande	2,2	1,0
Autriche	1,6	0,6
Belgique	1,3	1,5
Autres Pays	3,8	4,6
OPC	10,9	-
Dispo/Liquidités investies	4,8	-

► Répartition par devise*

En %	Fonds
EUR	70,6
GBP	14,8
CHF	5,5
Autres devises	9,1

► Répartition par capitalisation (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)*

En %	Fonds
Petites capitalisations (> 500 M€)	-
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	12,6
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	87,4

► Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	9
Taux d'exposition actions (%)	98,4

*La ventilation couvre à la fois les titres détenus en direct et ceux obtenus par transposition des OPCVM.

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026



► Commentaire de gestion

Les marchés européens ont clôturé le mois en hausse, dans un contexte marqué par un fort rallye des valeurs liées aux semi-conducteurs et des nouvelles notables concernant la Fed : le maintien des taux directeurs puis l'annonce par Donald Trump de son intention de nommer Kevin Warsh, ancien banquier et gouverneur de la Fed entre 2006 et 2011, pour succéder à Jerome Powell au poste de Chairman de la FED.

Les marchés ont également été attentifs aux avancées potentielles vers une paix en Ukraine. Les discussions ont repris, y compris des rencontres tripartites aux Émirats Arabes Unis réunissant représentants américains, ukrainiens et russes. A contrario les risques de conflit entre les US et l'Iran augmentent fortement. En France janvier a été dominé par les débats autour du budget 2026, marqué par 3 recours successifs à l'article 49.3 pour faire adopter les différentes parties du texte. Les motions de censure déposées par LFI et le RN ont été rejetées, ouvrant la voie à une adoption définitive en début février.

Les banques centrales ont globalement maintenu leur politique monétaire inchangée : la Fed a laissé ses taux dans la fourchette de 3,5% à 3,75%, la BoC a conservé un taux directeur de 2,25%, et la BoJ un taux de 0,75%.

L'indice Europe Stoxx 600 NR termine le mois en hausse de +3.22%, à comparer aux évolutions des indices Euro Stoxx 50 NR (+2.76%), DAX (+0.81%), et CAC40 NR (-0.28%).

En janvier OFI Palmares Actions Europe est en hausse de +3.31%, surperformant l'indice Europe Stoxx 600 DNR de 9bps.

Nous n'avons pas modifié le portefeuille au cours du mois.

On retiendra que la nouvelle année se poursuit comme la fin de la précédente, avec la sous-performance des fonds Amplegest Pricing Power (+1.40%) et Comgest Growth Europe (-2.54%). A contrario Aperture European Innovation (+8.20%) et Digital Fund Stars Europe (+5.89%) continuent de surperformer nettement.

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/03/1991
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC Sellam
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	10:00
Limite de rachat	10:00
Règlement	J + 3
Investissement min. initial	-
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECouvreMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

OFI Invest Palmarès Actions Europe Part I

FR0000285710

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.